



## ORAGES MIRACLE MIRAGE

Il n'est pas besoin de rappeler que les **orages** violents sont tout autour de nous !

Seul un **miracle** nous a épargné une catastrophe le 19 juin dernier. Les orages sont passés quelques km à l'est évitant le plateau de Rungis et ainsi le blocage du collecteur Fresnes Choisy. Nous adressons tout notre soutien à ceux qui ont toutefois dû éponger.

**Mirage** que celui du Bassin du Moulin de Berny, et des autres aménagements complémentaires !! Ils s'éloignent dès qu'on les approche.

### SITUATION

Le financement du Bassin n'est toujours pas bouclé, il manque toujours une paire de millions d'euros !

Sous l'impulsion de la Commission Locale de l'Eau dans le cadre du SMBVB (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre), Mme la Sous-préfète a relancé les conférences de financement, à l'arrêt depuis 2013 ! Mme la Sous-préfète d'abord réticente sur l'attribution des fonds issus de la taxation des Eaux Usées (EU) pour le traitement des Eaux Pluviales (EP), s'est finalement rangée au jugement du Tribunal Administratif de Melun (TA) définissant les responsabilités des acteurs de l'eau dans les événements de 2001. [Jugement obtenu de haute lutte par le SECDEF].

Depuis le SIAAP et le CD 94 confirment leur participation. L'Agence de bassin (non condamnée) accepte de financer car le bassin comportera une fonction dépollution. Le CD92 et Antony ne participent pas au titre des travaux complémentaires à réaliser en amont par le 92. Fresnes mets à disposition le terrain ... D'autres sources de financement sont recherchées auprès de la Métropole du Grand Paris, mais sans réponse pour l'heure. Ni les OIN (Opérations d'Intérêt National) du Plateau de Rungis dont les ruissellements bloquent le Fresnes Choisy) ni la DIRIF (Autoroutes) grand imperméabilisateur, ne sont mis à contribution car ils n'ont pas été mis en cause lors de la procédure près le Tribunal Administratif.

Donc encore 2ans de perdus, sachant qu'il faut plus de 2 ans de travaux il ne faut pas imaginer une mise en service avant 2025 ! Ce qui laisse encore statistiquement le temps d'avoir 2 catastrophes (en 2020, 2 événements ont été très limites plus le 19 juin dernier) Les **miracles** ne sont pas une solution pérenne !

### TECHNIQUEMENT

Le volume du Bassin a été réduit (trop) à 19 500m<sup>3</sup>, pour des raisons financières, mais toujours en attente de financement depuis 2013 !!!

Des travaux complémentaires sont donc indispensables, mais devront être engagés simultanément pour être efficaces ce qui accroît le besoin de financement.

Le CD 92 réalise le bassin du chemin de fer à Antony sous la N20 promis pour 2009 et prépare la construction de la vanne de constriction du doublement du RU des Blagis qui ne serait opérationnelle qu'en 2025. Avec ces 2 ouvrages, Antony et le CD92 s'exonèrent de tout financement du Moulin de Berny

A Fresnes : C'est la communauté de communes aujourd'hui T12 (Grand Orly Seine Bièvre « GOSB ») qui en a la charge, mais qui doit se coordonner avec le SIAAP et la DSEA.

-Quartier YVON LOUIS KARA, La police de l'eau exige que les eaux usées soient renvoyées vers le collecteur Unitaire Pajeaud/Pasteur(PP). La mémoire de la configuration des réseaux et du fonctionnement a été perdue ? D'où les travaux de reconnaissance en cours pendant l'été, qui sera suivie d'une analyse hydraulique avec mise en séparatif et construction d'un réservoir sous le RU de Rungis avec une station de relevage vers le Pajeaud Pasteur. Mais le SECDEF, les Associations de Quartier et la Mairie s'opposent à une solution qui ne permettrait pas l'évacuation des pluviales et qui pourrait même aggraver la situation. Le financement des travaux reste à trouver.

Le traitement des pluviales reste aussi à appliquer pour les Rues des Fleurs, aucune étude n'est lancée à ce sujet. Nous y veillerons

-Quartier Bergonié Jeanne d'Arc : des solutions existent, elles doivent être étudiées et réalisées rapidement, mais là encore le financement manque. Ce quartier est victime de la mise en séparatif qui n'a pas amélioré la situation antérieure, car lors du blocage du Fresnes Choisy le réseau pluvial renvoie l'eau vers les rues. Cette situation est aggravée par les débordements des eaux du collecteur départemental Ténine (Antony )Paul Vaillant Couturier (Fresnes), débordement soudain intense et **dangereux** qui ne peut s'évacuer du fait du blocage du Fresnes Choisy.

-Quartier Zola : peut être moins urgent, mais un bassin doit y être construit.

-Rue Emile ROUX, la mise en séparatif aggrave avec son bassin les débordements de réseaux, car l'exutoire du bassin en cas d'orage est bloqué par le Fresnes Choisy. La construction du Bassin du Moulin de Berny devrait améliorer la situation. Mais il faudra encore attendre et c'est bien là la démonstration que les aménagements doivent être conçus et réalisés globalement et non en fonction d'objectifs particuliers. Le bassin E Roux a été construit par la communauté de communes (ex CAVB)

-Quartier J Guesdes Gambetta, la situation de ce quartier n'est pas évaluée, l'impact positif de la construction du bassin du moulin de Berny reste à connaître.

#### Les OPERATIONS EXTERIEURES

Elles sont qualifiées ainsi car non citées aujourd'hui dans le dossier.

-Les OIN de Rungis : SEMMARIS (MIN) SOGARIS, SILIC (ICADE) ... ces sociétés par leur imperméabilisation sont des grands apporteurs d'eau pluviale qui bloque le collecteur Fresnes Choisy. Un Bassin à Belle Epine avait été en concurrence avec le Moulin de Berny, qui finalement a été choisi, mais ce choix n'exonère pas les OIN de leur responsabilité soit pour financer soit pour réduire leurs apports d'eau. Les OIN ont signé le Contrat Eau Climat Trame Verte Trame Bleue qui consiste principalement à retenir les pluviales à la source jusqu'à la décennale.

Mais aucune étude n'évalue la robustesse de ces aménagements pour les pluies intenses. Or nous constatons statistiquement que nos problèmes surviennent lorsque les orages tombent sur le Plateau de Rungis !

-Les Autoroutes : Fresnes est entouré d'autoroutes particulièrement les A6 A&B, cette plateforme la plus grande d'Europe n'est pas équipée dans la cuvette de Wissous d'un bassin ni d'un système de traitement d'eau. Pire les installations propriétés de la DIRIF ne sont pas entretenues, le SECDEF s'est mué en lanceur d'alerte via la CLE. Le bouchage des collecteurs a causé le 19 juin de graves débordements et inondé par les champs de Wissous la résidence des Saules à Fresnes. On est en droit de soupçonner les mêmes causes dans les événements de 2018 quand une vague à déferlé dans les champs de Wissous, attaquant la résidence des Saules la Cite de Tourvoie à Antony la Piscine de Fresnes et la MJC ... Malheureusement personne n'est allé constater l'état des installations en 2018 pour vérifier cette causalité.

Des réunions sont prévues pour traiter ce point noir, la maîtrise des ruissellements des autoroutes serait un soulagement pour le collecteur Fresnes/Choisy et donc pour nous !

-Enfin et c'est une bonne nouvelle ! Le SIAVB (pendant du SIAAP pour la Bièvre amont) avec la commune de Wissous envisage à nouveau de renaturaliser le Rus de Rungis et des Glaises en amont des autoroutes, avec une zone d'expansion de crue ce qui encore soulagera le Fresnes Choisy. L'enquête publique est en cours.

Tout cet inventaire pour montrer non pas la complexité du problème, mais son immensité. Immensité devant laquelle les enchevêtrements du mille feuilles administratifs à la française est engoncée. Il faudrait une autorité unique pan-administration !!!

#### POLITIQUEMENT :

A Fresnes : avant les municipales de 2020 nous avons consulté tous les candidats tous étaient favorables, mais nous les avons prévenus que quel que soit le vainqueur le SECDEF prendrait des initiatives.

Madame la Maire une fois élue, a pris la décision de nommer en conseiller délégué aux travaux et particulièrement en charge de suivre le projet de bassin et des travaux complémentaires. Nous n'avons qu'à nous satisfaire de la collaboration avec M P Lecomte et la Mairie pour le suivi des dossiers malheureusement avec le résultat énoncé plus haut.

Nous avons mis en demeure la Mairie par voie d'avocat de faire en sorte que les solutions définies soient engagées avant la période d'orage 2021, la COVID n'a pas aidé avec les décalages des élections et le renouvellement consécutif des organisations. Cependant il est temps que la Mairie relaie notre mise en demeure pour prendre une position forte.

Les élections départementales ont vu le basculement de majorité au CD 94, cela influe aussi sur la composition du SIAAP. Les principaux candidats avaient fait part de leur motivation vis-à-vis de cet objectif. Les premières décisions du CD94 en matière d'assainissement semblent avoir confirmé cette volonté. Le conseil exécutif du SIAAP ne sera installé que fin septembre ! Le mille feuilles administratif est définitivement indigeste !

Pourtant gageons que les opposants à Fresnes sauront unir leurs efforts pour promouvoir dans toutes les instances la réalisation des travaux sans plus de perte de temps.

Le SECDEF vous souhaite le plus bel été possible, sans orage. En espérant que ce long éditorial vous aura bien informé.

**Le Président, Claude BEVAN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Bevan', written over a horizontal line.

#### CONSEILS EN CAS de SUBMERSION

Prendre soin des gens fragiles dans votre voisinage, orientez les secours.

Ne pas submerger les Pompiers d'appels, gardez cette option pour le secours aux personnes.

Attention pour ceux qui voudront récupérer leur véhicule dans les garages souterrains.

L'astreinte de la Mairie est normalement entraînée désormais.

Prendre des photos plusieurs fois la même à 15 minutes d'intervalle pour connaître la dynamique.

FORUM des ASSOCIATIONS le 4 septembre 21

Le SECDEF y tiendra un stand, une façon de se connaître et d'échanger. Je recherche des volontaires pour animer le stand.

ASSEMBLEE GENERALE

Une Assemblée Générale avait été programmée le 13 mai 2020, la COVID n'a pas permis de réunion en présentiel. Une convocation sera émise pour une AG en Octobre 21, la situation sanitaire devrait être clarifiée et l'avancement des projets précisé avec un financement ?

Au cours de cette assemblée je proposerai un changement de nom de notre association pour mieux intégrer nos amis d'Antony et d'ailleurs qui subissent les mêmes affres.

ADHESION ADHEREZ

Votre soutien est indispensable pour être entendu et écouté.

Effet de la COVID, les adhérents ayant cotisé en 2020 en sont dispensé pour 2021 et pourront voter à l'AG

MISE EN PAGE

La nécessité de tenir en 4 pages a été une contrainte sur le site SECDEF elle sera remaniée

---



[www.secdef.fr](http://www.secdef.fr)

**BULLETIN D'ADHESION A SECDEF**

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. (facultatif) : \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

Je déclare adhérer à l'association SECDEF pour l'année 2021

Je règle la cotisation de \_\_\_\_\_ Euros par chèque bancaire à l'ordre de « SECDEF »

Fait le : \_\_\_\_\_ A : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Coupon à retourner avec votre règlement à :

**SECDEF – chez Claude BEVAN**  
**45, avenue de la Liberté – 94260 FRESNES**

Bulletin d'information local édité par :  
**SECDEF** 45 Avenue de la Liberté - 94260 FRESNES / Tél. : 06 32 65 18 24  
email : [contact.secdef@free.fr](mailto:contact.secdef@free.fr)  
Directeur de publication : bureau de l'association  
Rédaction : C. BEVAN / bureau - Maquette : C. BEVAN / S. CHARLES  
Adhésion à SECDEF : 10 € par an et par famille